



Compte rendu de la réunion du 02 juillet 2015

La réunion commence à 10h15, sont **présents** :

Le Président (+Responsable Web)	Christian Neten
Le Vice-président	Célestin Herten
Le Secrétaire / trésorier	Bernard Ewen
Responsable Musée + contact 1A	Jean-Luc Lemaire
Web	Philippe Dauvister
Mémoire des anciens	Marc Fontaine
Administrateur	Absent excusé
Administrateur	Dominique Van Hijfte

Point 1 :

Organisation de la journée détente 2015.

10h00 Rendez-vous sur le parking du 1A

De 10h15 à 11h45 Visite de la Cave Mc Auliffe, Expo et défilé de véhicules 2e Guerre mondiale.

De 12h00 à 14h00 Repas Wook (± 15 €)

De 14h30 à 17h00 Visite du War muséum (7 €)

Le prix définitif sera fixé après la reconnaissance du Major Jean-Luc Lemaire et de Philippe Dauvistere.

Point 2 :

Prévision de dépenses 2015

Le CA avait décidé de diminuer notre avoir d'environ 500 € par an.

A ce jour, 234,48 € ont déjà été dépensés. La journée détente ne doit rien nous coûter, en ce qui concerne la journée retrouvaille 1 A – 3A, un déficit de ± 8 € est prévu par personne.

En 2014 nous avons payé 170,83 €. (Apéro)

Point 3 :

Le CA souhaiterait un changement au ROI (Titre 6, point 90)

90. En cas de dissolution volontaire, dans toute la mesure du possible, les biens et avoirs de l'Association resteront au sein de la Défense.

Afin de pouvoir entériner les changements il faudra être attentif au quorum.

Et faire apparaître sur la prochaine convocation de l'AG l'importance de la procuration.

	Décision	Majorité	Quorum
CA	Courante	Absolue ou simple	Néant
CA	Suspension d'un Administrateur	2/3	2/3
AG	Courante	Absolue ou simple	Néant
AG	Cotisation annuelle	Absolue	Néant
AG	Admission d'un membre	Absolue	Néant
AG	Désignation des Mandataires / Vérificateurs	Absolue ou simple	Néant
AG	Approbation des comptes et du budget	Absolue	Néant
AG	Décharge aux Administrateurs / Vérificateurs	Absolue	Néant
AG	Ajout d'un point à l'ordre du jour	1/20	Néant
AG	Exclusion d'un membre	2/3	Néant
AG	Révocation d'un Administrateur	2/3	Néant
AG	Approbation / modifications ROI	2/3	Néant
AG	Modification des Statuts	2/3	2/3
AG	Dissolution de l'Association – 1 ^{ère} AG	4/5	2/3
AG	Dissolution de l'Association – 2 ^{ème} AG	4/5	Néant